RÉGIONALE APMEP de MONTPELLIER

Siège social :
IREM – UNIVERSITÉ MONTPELLIER II - CC040
Place Eugène Bataillon
34095 MONTPELLIER Cedex5
Association Loi 1901 déclarée en Préfecture de l'Hérault sous le n° W343006798
(ancienne référence 0343005743).

Adresse de gestion *(Secrétariat)* :
M. Jean VERSAC
720 av. de l'Europe
34190 LAROQUE

Montpellier, le 22 janvier 2013

Objet : Assemblée Générale du 12 décembre 2012. Acte de délibération.

L'assemblée générale est ouverte à 16h15 sous la présidence de madame Martine ALLET, président sortant de la Régionale, en présence de dix adhérents de l'association. Sont excusés : messieurs Patrick BRANDEBOURG, Marc ROUX, Pierre MARTHE et son équipe de Jules Fil, à Carcassonne, madame Chloé CHATEAU. Cette assemblée générale a été précédée, de 14h30 à 15h45, par une visite de l'exposition *Pourquoi les math ?* à la bibliothèque universitaire, visite commentée par monsieur Nicolas SABY, Directeur de l'IREM de Montpellier.

Madame Martine ALLET présente l'action de la Régionale A.P.M.E.P. depuis la dernière Assemblée Générale du 7 décembre 2011 ; après avoir précisé le nombre approximatif d'adhérents de la Régionale –entre 130 et 140– elle fait mention des cinq commissions nationales de l'A.P.M.E.P. : la commission *Premier degré*, la commission *Collège*, la commission *Lycée*, la commission *Lycée professionnel* et la commission *Formation et enseignement supérieur* ; deux de ces commissions comprennent en leur sein des représentants de la Régionale : la commission *Lycée* avec Martine et Roger ALLET, et Frédéric LAROCHE, la commission *Formation et enseignement supérieur* avec Nicolas SABY. Elle précise que l'on peut trouver les comptes rendus sur le site national de l'association. S'agissant du Comité national, il y aura en 2013 des candidatures individuelles ; Patrice BONEU est candidat ; il participe déjà aux commissions *Collège* et *Lycée*. Parmi les membres du Comité national, seront sortants en 2014, de notre Régionale, Myriam QUET (titulaire) et Michel LACAGE (suppléant). Enfin, Martine ALLET précise qu'en 2015, il y aura de nouveau des candidatures individuelles. La présidente présente alors le rapport moral et d'activités. Elle fait mention de sa participation, au nom de la Régionale, à la préparation de la semaine des mathématiques qui a eu lieu du 12 au 16 mars 2012. Il y a eu également le 21 mars 2012, les Olympiades qui ont concerné 543 élèves. La présidente s'est rendue à la finale du tournoi de calcul mental en 7'timanie, à Narbonne, le 4 avril 2012, tournoi organisé par notre collègue Pierre MARTHE et son équipe, tournoi soutenu financièrement par la Régionale à hauteur de 300 euros. Elle s'est rendue également le 22 mai à Ganges pour la finale du 24e rallye math. Bombyx, compétition de l'académie de Montpellier organisée par l'équipe du collège Louise Michel de Ganges dont fait partie notre collègue Jean VERSAC, et soutenue par la Régionale à hauteur de 300 euros. Le 13 juin 2012, il y avait la remise des prix des Olympiades de mathématiques, au lycée Joffre ; la Régionale a apporté une aide d'environ 150 euros pour l'achat de prix remis aux lauréats. La trésorière Myriam QUET représentait la Régionale au tournoi des Grands Causses, en Lozère, tournoi dont elle est organisatrice avec son équipe ; ce tournoi bénéficie également d'un soutien de la part de la Régionale par une dotation d'environ 145 euros en brochures. Enfin, la présidente informe que plusieurs adhérents de la Régionale se sont rendus aux Journées nationales à Metz en octobre dernier, journées dont il faut signaler entre autres la conférence d'ouverture avec Cédric VILLANI et la conférence de clôture avec Xavier VIENNOT.

Suite à cet exposé de ce que fut l'action de la Régionale l'année passée, Martine ALLET dresse à grands traits les projets 2013 : semaine des mathématiques du 16 au 23 mars, les Olympiades de mathématiques, le tournoi Jeux de nombres en 7'timanie, le tournoi des Grands Causses, en Lozère et la 25e édition du rallye mathématique Bombyx. Au niveau national, elle précise que le changement très récent des dates des vacances de Toussaint a obligé le Bureau national à changer les dates des prochaines Journées nationales de Marseille initialement prévues du 26 au 29 octobre et sans doute déplacées du 19 au 22 octobre. La présidente donne ensuite la parole à madame Myriam QUET pour le rapport financier.

Madame Myriam QUET, trésorier sortant, présente un rapport financier en bonne et due forme. Celui-ci présente un bilan annuel négatif de 39,67 € et un avoir de 9927,98 €. La trésorière détaille par ailleurs les diverses subventions consenties par la Régionale en 2012 pour un total de 446,85 € : 146,85 € aux Olympiades de mathématiques (montant correspondant à l'achat de livres pour récompenser les lauréats) et 300 € au Tournoi de

Calcul mental en Septimanie. À ces subventions, il convient d'ajouter une dotation en brochures de 143,80 € au Tournoi des Grands Causses, dotation financée grâce au quota de brochures attribué par le National. Enfin, la trésorière rappelle la subvention de 300 € versée au Rallye Bombyx en décembre 2011 suite à l'Assemblée Générale du 7 décembre 2011. Madame Myriam QUET présente enfin le bilan de la vente des brochures en 2012 : 18 brochures vendues pour un total de 234,20 €. Enfin, la trésorière exprime son mécontentement au sujet des frais trimestriels de tenue de compte de la Banque Postale qui, sans avertissement écrit de celle-ci, sont passés au deuxième trimestre 2012 de 2,60 euros à 20 euros ! Les lettres de réclamation de la trésorière n'y ayant rien fait, elle propose à l'Assemblée Générale le changement de banque. Elle s'est déjà renseignée auprès du Crédit Agricole qui a une agence à Meyrueis ; le Conseiller de cette Agence s'est engagé à obtenir la gratuité des frais bancaires pour notre Association.

Entre temps, madame Viviane DURAND-GUERRIER, retenue jusqu'alors par ses obligations professionnelles, se joint à l'Assemblée Générale.

Il est ensuite procédé aux votes : 12 adhérents sont présents à ce moment-là.

Vote du rapport moral et rapport d'activités : voté à l'unanimité.
Vote du rapport financier : voté à l'unanimité.

La présidente demande alors aux personnes présentes qui sont adhérentes de l'association et qui le souhaitent de se porter candidates pour le Comité de la Régionale. Les douze adhérents présents se portent candidats. Par ailleurs, trois adhérents excusés ont exprimé leur volonté d'être membres du Comité.
Vote pour la constitution du Comité : voté à l'unanimité.

Le Comité s'établit comme suit :

Mme ALLET Martine	famille.allet@orange.fr
M. ALLET Roger	famille.allet@orange.fr
M. ANDRIEU Pierre	pierreandrieu@wanadoo.fr
M. BONEU Patrice	patrice.boneu@wanadoo.fr
M. CHARLES Bernard	bernard.chrl1@aliceadsl.fr
Mme CHATEAU Chloé	chloe.chateau@ac-montpellier.fr
Mme DENUILLY Michèle	04-67-54-27-19 ; 457 Av. Justice de Castelnau 34090 MONTPELLIER
Mme DURAND-GUERRIER Viviane	vdurand@math.univ-montp2.fr
M. LAROCHE Frédéric	frederic.laroche0@gmail.com
M. MARTHE Pierre	pierremarthe31@orange.fr
Mme QUET Myriam	myriam.quet@laposte.net
M. ROUX Marc	marc.roux15@wanadoo.fr
M. SABY Nicolas	nicolas.saby@um2.fr
Mme SAUTER Mireille	mireille.sauter@orange.fr
M. VERSAC Jean	jean.versac@ac-montpellier.fr

En application des statuts le Comité procède alors, après l'Assemblée Générale, parmi ses membres, à l'élection du **bureau.** Monsieur Patrice BONEU vice-président sortant de l'association, ne souhaite pas se représenter. Madame Martine ALLET, président sortant de l'association, madame Myriam QUET, trésorier sortant, et monsieur Jean VERSAC, secrétaire sortant précisent qu'ils souhaitent se retirer mais aucun autre membre du Comité ne faisant acte de candidature, ils se déclarent candidats et se représentent aux mêmes fonctions. Il est ensuite procédé au vote.

Sont élus à l'unanimité des membres du Comité, pour un mandat courant jusqu'à l'assemblée générale qui aura lieu fin 2013 :
Madame Martine ALLET, présidente,
Monsieur Jean VERSAC, secrétaire,
Madame Myriam QUET, trésorière.

Conformément aux statuts, le Secrétaire est chargé d'effectuer les formalités de déclaration de la composition du nouveau Bureau.

Madame Martine ALLET, présidente nouvellement élue, demande alors à Myriam QUET de présenter le budget prévisionnel pour 2013. Celui-ci tient compte des demandes de subventions reçues : les Olympiades demandent une subvention de 150 €, le Tournoi de Calcul mental en 7'timanie 150 €, le Tournoi des Grands Causses, 30 € ainsi qu'une dotation en brochures pour une valeur de 116,60 €. Le lycée Jules Fil de Carcassonne sollicite une aide financière de la Régionale, enfin le rallye Bombyx demande une aide de 350 euros. La trésorière propose de porter à 50,50 € le montant de l'aide financière demandée par le lycée Jules Fil. Par ailleurs, elle propose de limiter à 150 € le montant de la subvention accordée au rallye Bombyx à égalité avec les subventions sollicitées par les deux autres tournois de la Région. Notre collègue Myriam QUET fait remarquer que le budget prévisionnel présenté tient compte de l'impératif d'être voté à l'équilibre, mais que par ailleurs on dispose d'une marge de

manœuvre concernant le quota de brochures du national pour abonder les dotations aux tournois. Elle propose ainsi de compenser la diminution de la subvention qui serait accordée au rallye Bombyx par une dotation en brochures d'un montant de 200 €.
Il est alors procédé à la discussion et au vote de ces diverses subventions. Douze membres du Comité sont présents au moment du vote.
La subvention de 150 € pour les Olympiades est votée à l'unanimité.
La subvention de 150 € pour Tournoi de Calcul mental en Septimanie est votée à l'unanimité.
La subvention de 30 € pour le Tournoi des Grands Causses est votée à l'unanimité.
La dotation en brochures pour un montant estimé de 116,60 €, pour le Tournoi des Grands Causses est votée à l'unanimité.
La subvention de 150 € pour le rallye Bombyx est votée à l'unanimité.
La dotation en brochures pour un montant estimé de 200 €, pour le rallye Bombyx est votée à l'unanimité.
La dotation en brochures pour un montant estimé de 50,50 €, pour le lycée Jules Fil est votée à l'unanimité.

La présidente précise alors que le budget prévisionnel 2013 présenté par la trésorière doit être modifié en ce qui concerne la dotation sous forme de brochures ainsi que le montant du quota de brochures accordé par le national, ces deux montants étant portés à 367,10 €.
Il est ensuite procédé au vote.
Vote du budget prévisionnel : voté à l'unanimité.

Enfin, le **Comité approuve le changement de banque** proposé par la trésorière et autorise celle-ci à clore le compte de l'association ouvert auprès de la Banque Postale et à ouvrir un compte auprès de l'agence de Meyrueis du Crédit Agricole ce qui aura pour objet de supprimer les frais de tenue de compte.
La trésorière précise cependant que les délais nécessaires à cette opération risquent d'entraîner malgré tout le prélèvement par la Banque Postale de frais pour le premier trimestre 2013.

L'ordre du jour étant alors épuisé, la séance est levée à 18h24.

La réunion se poursuit par un verre de l'amitié.

Fait à Montpellier, le 22 janvier 2013

LE SECRÉTAIRE